

FICHE INFO PATIENT



FICHE CRÉÉE EN : AVANT 2012
DERNIERE MISE A JOUR : NOVEMBRE 2018

FICHE REMISE LE/...../.....

PAR DR

Madame, Monsieur,

Cette fiche, rédigée par l'Association Française d'Urologie est un document destiné à vous aider à mieux comprendre les informations qui vous ont été expliquées par votre urologue à propos de votre maladie et des choix thérapeutiques que vous avez faits ensemble.

En aucune manière ce document ne peut remplacer la relation que vous avez avec votre urologue. Il est indispensable en cas d'incompréhension ou de question supplémentaire que vous le revoyiez pour avoir des éclaircissements.

Vous sont exposées ici les raisons de l'acte qui va être réalisé, son déroulement et les suites habituelles, les bénéfices et les risques connus même les complications rares.

Prenez le temps de lire ce document éventuellement avec vos proches ou votre médecin traitant, revoyez votre urologue si nécessaire. Ne vous faites pas opérer s'il persiste des doutes ou des interrogations.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site : www.urologie-santé.fr

CHIRURGIE AMBULATOIRE

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Votre urologue vous a proposé de réaliser l'intervention dans le cadre d'une hospitalisation en chirurgie ambulatoire.

— QU'EST CE QUE LA CHIRURGIE AMBULATOIRE ?

C'est un mode de prise en charge permettant de raccourcir votre hospitalisation pour une intervention chirurgicale à une seule journée.

Vous êtes donc hospitalisé le matin pour être opéré le jour même et ressortir le soir (durée de séjour de quelques heures à moins de 12 heures).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ À LA CHIRURGIE AMBULATOIRE

Il n'y a pas, a priori, de limite d'âge (au-delà de l'âge de 3 mois). La chirurgie ambulatoire est à privilégier chez les personnes âgées en raison du moindre risque de perte de repères et de confusion associé à une hospitalisation de quelques jours.

Il existe néanmoins des conditions pour pouvoir en bénéficier :

- Avoir le téléphone et être apte à comprendre et appliquer les consignes de soins (pas de barrière du langage et hygiène facile à domicile).
- Pouvoir être raccompagné le soir de l'intervention chirurgicale (prévoir deux personnes pour raccompagner un enfant de moins de 10 ans opéré).
- Ne pas demeurer seul (en dehors de certains cas) la première nuit après une anesthésie générale. Il est même recommandé de passer la première nuit avec un proche (famille, voisins ou amis) à domicile ou chez eux.

PRÉPARATION À L'INTERVENTION

Toute intervention chirurgicale nécessite une préparation qui peut être variable selon chaque individu. Il est indispensable que vous suiviez les recommandations qui vous seront données par votre urologue et votre anesthésiste.

En cas de non-respect de ces recommandations, l'intervention pourrait être reportée.

↳ Avant votre séjour il vous est conseillé de :

- Réaliser les démarches administratives de votre pré-admission, (éventuellement le jour de votre consultation d'anesthésie).
- Passer préalablement à la pharmacie chercher les médicaments qui vous ont été éventuellement prescrits pour votre retour à

domicile afin de ne pas avoir à le faire le jour de l'opération.

- Préparer des glaçons dans votre congélateur si un refroidissement de la zone opératoire vous a été conseillé.
 - Préparer à l'avance des repas légers et provisions pour vous permettre de vous reposer les premiers jours suivant l'intervention.
 - Prévoir des affaires pour la nuit (pyjama, toilette, rasage,...) en cas de nécessité à rester la première nuit à l'hôpital.
 - Ne pas oublier de suivre les consignes données par l'anesthésiste concernant l'arrêt éventuel de certains médicaments et la réalisation de certains examens (prise de sang, analyse d'urine).
 - Veillez à récupérer les résultats de ces examens et les amener le jour de l'intervention. De nombreux centres de chirurgie ambulatoire contactent les patients la veille de l'intervention pour ajuster l'heure d'arrivée et vérifier les résultats d'éventuels examens biologiques prescrits (prise de sang, analyse d'urine). Il faut savoir que l'intervention prévue peut être reportée en fonction des résultats biologiques (ECBU particulièrement) pour permettre un éventuel traitement de quelques jours (antibiotique, par exemple).
 - Rester impérativement joignable par téléphone (fixe, portable, messagerie voire sms) les jours précédents l'intervention pour toutes ces raisons.
 - Prendre une douche avec une solution moussante antiseptique pour une bonne préparation cutanée la veille de l'intervention. Une deuxième douche sera prescrite, pour certaines interventions, le matin de l'intervention.
- ### ↳ Le jour de votre séjour :
- Se présenter à l'unité de chirurgie ambulatoire (UCA) à l'heure qui vous a été communiquée.
 - Ne pas oublier d'apporter tous les éléments de votre dossier médical éventuellement demandés lors de vos consultations de chirurgie ou d'anesthésie (examens de sang, d'urine, radiographies, etc..).

- Ne pas oublier de suivre les consignes données par l'anesthésiste ou l'urologue concernant l'arrêt ou la prise de médicaments, les conditions de jeûne et d'hydratation (boisson).

RISQUES ET COMPLICATIONS

Dans la majorité des cas, l'intervention qui vous est proposée se déroule sans complication. Cependant, tout acte chirurgical comporte un certain nombre de risques et complications.

Certaines complications sont liées à votre état général.

Toute intervention chirurgicale nécessite une anesthésie, qu'elle soit loco-régionale ou générale, qui comporte des risques. Elles vous seront expliquées lors de la consultation pré-opératoire avec le médecin anesthésiste.

D'autres complications directement en relation avec l'intervention sont rares, mais possibles.

LES COMPLICATIONS COMMUNES À TOUTE CHIRURGIE SONT :

- Infection locale, généralisée
- Le saignement avec hématome possible et parfois transfusion
- Phlébite et embolie pulmonaire
- Allergie

LES COMPLICATIONS SPÉCIFIQUES À L'INTERVENTION SONT EXPLIQUÉES PAR VOTRE UROLOGUE ET PAR LA FICHE D'INFORMATION SPÉCIFIQUE QUI VOUS A ÉTÉ REMISE.

En cas de difficultés ou de complications à domicile, vous pouvez contacter :

- L'unité de chirurgie ambulatoire où vous avez été pris en charge (un numéro de téléphone figure sur les documents qui vous ont été remis à la sortie ; ce numéro est accessible 24h/24h.
- Votre chirurgien ou son secrétariat.
- Votre médecin traitant

- En cas de difficulté à joindre ces numéros, faites le 15.

SUITES D'INTERVENTION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre sortie sera confirmée par votre urologue et l'anesthésiste après avoir vérifié votre aptitude à la sortie. Des documents d'information écrits vous seront éventuellement remis, complémentaires de l'information orale, précisant les précautions à prendre pendant les jours suivants.

En cas de besoin, une infirmière à domicile prendra le relais de l'unité d'hospitalisation (UCA Unité de Chirurgie Ambulatoire). Vous serez éventuellement contacté le soir ou les jours suivants votre sortie par l'UCA ou votre urologue. Après l'intervention, il vous est conseillé d'éviter tout effort ou déplacement important dans le premier mois suivant l'intervention.

Les ordonnances remises à la sortie peuvent comprendre des soins ainsi que l'injection quotidienne d'un anti-coagulant.

Un courrier est adressé à votre médecin traitant pour le tenir informé de votre état de santé. Il n'est habituellement pas nécessaire de le contacter à votre sortie de l'hôpital.

La durée de la convalescence et la date de reprise du travail ou d'une activité physique normale dépendent de votre état physique et du geste réalisé. Vous discuterez avec votre urologue de la date de reprise de vos activités et du suivi après l'opération.

Aucune décision personnelle importante ne doit être prise dans les 24 heures suivant une anesthésie générale.

Une consultation post opératoire est programmée avec votre urologue afin de vous informer du résultat de l'intervention.

PRÉCAUTIONS

➤ Prévention d'une phlébite et embolie pulmonaire

L'alitement et l'absence de mouvement des membres inférieurs favorisent la stase veineuse. Des douleurs dans une jambe, une sensation de pesanteur ou une diminution du ballotement du mollet doivent faire évoquer une phlébite. Il est donc nécessaire de consulter un médecin en urgence.

Afin d'éviter la survenue d'une phlébite, il est conseillé de suivre les recommandations : contractions régulières et fréquentes des mollets, mouvements des pieds, surélévation des jambes et suivant la prescription de votre médecin, port de bas de contention.

En cas de douleur thoracique, de point de côté, de toux ou d'essoufflement, il est nécessaire de consulter en urgence car ces signes peuvent être révélateurs d'une embolie pulmonaire. Contactez alors immédiatement votre médecin traitant ou votre urologue ou le service des urgences le plus proche en téléphonant au Centre 15.

↳ Cicatrisation

Les incisions sont des portes d'entrée possibles pour une infection. Il est donc nécessaire de s'assurer d'une bonne hygiène locale. Si une cicatrice devient rouge, chaude ou s'il existe une surélévation de celle-ci, il est important de montrer cette cicatrice à votre chirurgien ou votre médecin traitant.

La cicatrisation cutanée s'effectue en plusieurs jours. Durant cette période, il peut se produire un petit saignement que l'on peut stopper en le comprimant à l'aide d'une compresse ou d'un linge propre. Certains fils de suture sont résorbables et d'autres seront retirées par une infirmière suivant la prescription médicale de sortie.

Une désunion de la peau peut parfois survenir. Si cette ouverture est superficielle, il faut simplement attendre qu'elle se referme. Le délai de fermeture peut atteindre plusieurs semaines.

Le tabac et la dénutrition ralentissent la cicatrisation.

Les cicatrices ne doivent pas être exposées au soleil pendant 1 an.

SIGNES QUI PEUVENT SURVENIR ET CONDUITE À TENIR

↳ Ces situations nécessitent une consultation **URGENTE** auprès de votre urologue ou de votre médecin traitant.

- Des sueurs, un essoufflement, des palpitations et / ou une pâleur cutanée
- Des urines très sanglantes
- Des douleurs intenses du côté opéré ou de l'abdomen
- Un écoulement abondant par la cicatrice

↳ Ces situations nécessitent une consultation **RAPIDE** auprès de votre urologue ou de votre médecin traitant.

- Une fatigue inhabituelle
- Des douleurs musculaires
- Une fièvre
- Des douleurs au niveau de la plaie
- Une sensation persistante de pesanteur du côté opéré, des troubles du transit intestinal

Questions pratiques

▪ Comment puis-je me laver ?

Dès votre retour à domicile, vous pouvez prendre une douche en protégeant la zone opérée.

▪ Puis-je faire du sport ?

La reprise de vos activités est possible 1 à 3 mois après l'intervention.

▪ Puis-je conduire après l'intervention ?

Certains médicaments contre les douleurs peuvent entraîner une somnolence qui peut ne pas être compatible avec la conduite. La conduite d'un véhicule personnel est possible selon l'accord de votre chirurgien après 48 heures.

▪ Puis-je voyager ?

Les voyages sont possibles selon l'accord de votre chirurgien.

▪ **Quand puis-je reprendre une activité sexuelle ?**

La reprise d'une activité sexuelle est possible dès que votre état général le permet.

Il est difficile de répondre ici à toute vos questions, n'hésitez pas à contacter votre urologue ou votre médecin traitant.

Les informations qui vous sont données ci-dessus concernent les suites opératoires classiques avec les effets secondaires indésirables les plus fréquents. Ce document n'est pas exhaustif. Certains risques y compris vitaux peuvent tenir à

des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles.

SUIVI POST-OPÉRATOIRE

Lors de la consultation post-opératoire, votre urologue vous informe des résultats de l'intervention et vous propose éventuellement une surveillance.

Il est rappelé que toute intervention chirurgicale comporte un certain nombre de risques y compris vitaux, tenant à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles. Certaines de ces complications sont de survenue exceptionnelle (plaies des vaisseaux, des nerfs et de l'appareil digestif) et peuvent parfois ne pas être guérissables. Au cours de cette intervention, le chirurgien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux initialement prévus, voire une interruption du protocole prévu. Toute chirurgie nécessite une mise au repos et une diminution des activités physique. Il est indispensable de vous mettre au repos et de ne reprendre vos activités qu'après accord de votre chirurgien.

EN CAS D'URGENCE,
votre urologue vous donnera la conduite à tenir.

En cas de difficulté à le joindre,
faites le 15.

Fumer augmente le risque de complications chirurgicales de toute chirurgie, en particulier risque infectieux (X3) et difficulté de cicatrisation (X5). Arrêter de fumer 6 à 8 semaines avant l'intervention diminue significativement ces risques. De même, Il est expressément recommandé de ne pas recommencer à fumer durant la période de convalescence.

➡ Si vous fumez, parlez-en à votre médecin, votre chirurgien et votre anesthésiste ou appelez la ligne **Tabac-Info-Service au 3989** ou par internet : **tabac-info-Service.fr**, pour vous aider à arrêter.

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

DOCUMENT DE CONSENTEMENT AUX SOINS

Dans le respect du code de santé publique (Article R.4127-36), je, soussigné (e) Monsieur, Madame, reconnaît avoir été informé (e) par le Dr en date du/...../....., à propos du **caractère ambulatoire** de l'intervention qu'il me propose.

J'ai bien pris connaissance de ce document et j'ai pu interroger le Dr qui a répondu à toutes mes interrogations et qui m'a rappelé que je pouvais jusqu'au dernier moment annuler l'intervention.

Ce document est important. Il est indispensable de le communiquer avant l'intervention. En son absence, votre intervention sera annulée ou décalée.

Fait à

Le/...../.....

En 2 exemplaires,

Signature

Cette fiche a été rédigée par l'Association Française d'Urologie pour vous accompagner. Elle ne doit pas être modifiée. Vous pouvez retrouver le document original et des documents d'information plus exhaustifs sur le site urologie-santé.fr
L'Association Française d'Urologie ne peut être tenue responsable en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents sans son accord.

PERSONNE DE CONFIANCE

Madame, Monsieur,

En application de la loi du 4 mars 2002, dite « loi Kouchner » sur le droit des patients, il nous est demandé d'améliorer leur environnement proche lors de leur prise en charge.

En plus du consentement éclairé qui décrit l'indication et les risques de l'intervention que vous allez prochainement avoir, nous vous prions de trouver ci-joint une fiche de désignation d'une personne de confiance.

Cette désignation a pour objectif, si nécessaire, d'associer un proche aux choix thérapeutiques que pourraient être amenés à faire les médecins qui vous prendront en charge lors de votre séjour. C'est une assurance, pour vous, qu'un proche soit toujours associé au projet de soin qui vous sera proposé.

Elle participera aux prises de décisions de l'équipe médicale si votre état de santé ne vous permet pas de répondre aux choix thérapeutiques.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir consciencieusement ce document et de le remettre à l'équipe soignante dès votre arrivée.

JE NE SOUHAITE PAS DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

À

le/...../.....

Signature

JE SOUHAITE DÉSIGNER UNE PERSONNE DE CONFIANCE

Cette personne est :

Nom : Prénom :

Lien (époux, épouse, enfant, ami, médecin....) :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Adresse :

.....

J'ai été informé(e) que cette désignation vaut pour toute la durée de mon hospitalisation. Je peux révoquer cette désignation à tout moment et dans ce cas, je m'engage à en informer par écrit l'établissement en remplissant une nouvelle fiche de désignation.

Date de confiance :

...../...../.....

Signature

Signature de la personne